



Le Soir
11/05/2005

9.1.6.1 LEGISLATION BELGE : LIEUX PUBLICS

Tabac | Etude des cigarettiers Cafés sans tabac : perte effrayante

FRÉDÉRIC SOUMOIS

Une perte de chiffre d'affaires avoisinant les 13 % si l'interdiction de fumer était décrétée dans les cafés, ainsi qu'en Irlande et en Italie, c'est ce que craint le secteur Horeca en Belgique depuis l'enquête d'opinion publiée mardi par la firme Ernst & Young. Selon elle, si cette baisse de consommation était réalisée, elle pourrait se traduire par la perte de 4.594 emplois et la fermeture de 2.630 établissements.

La firme, qui est commanditée par des cigarettiers, a interrogé 1.020 personnes. Parmi les multiples indications, basées non sur des informations vérifiées, mais sur la simple déclaration des intéressés, les fumeurs dépenseraient davantage que les non-fumeurs (2 euros au café, 4,7 au resto). Ce qui pourrait d'ailleurs s'expliquer par le fait qu'un non-fumeur répugne souvent à s'attarder dans une ambiance enfumée.

En leur présentant des solutions « alternatives » à l'interdiction (ventilation, contrôle renforcé), l'étude d'opinion fait habilement descendre le taux de consommateurs favorables à l'interdiction du tabac, qui ne serait que de 26 %. A contrario, on peut souligner que seuls 11 % des consommateurs sont satisfaits de la situation actuelle. Plus surprenant, alors que l'interdiction augmenterait de 13 % la fréquentation, mais la diminuerait de 18 %, le solde de 5 % de consommateurs serait responsable à lui seul des fameux 13 % de chiffre d'affaires perdus.

Interrogés sur ces « super-consommateurs » qui fuiraient leur lieu préféré de villégiature au seul motif de ne plus pouvoir fumer, les responsables de Ernst & Young affirment que c'est la compilation des évaluations indivi-

duelles qui donne ce chiffre. Cela représente pourtant une baisse de plus de 1.000 euros par an. Un comportement radical donc, contrastant avec plus de deux tiers des consommateurs qui, fumeurs ou non, affirment qu'ils ne feront pas varier leur comportement. Pour les restos, par contre, ce sondage d'opinion prédit une hausse des ventes de 1,8 %.

Au sein des fédérations Horeca, dont des représentants sont entendus ce mercredi au sein de la Commission santé du Sénat, ces chiffres effraient évidemment, au regard de la situation des établissements, dont les deux tiers déclarent des pertes. En concertation avec leurs représentants, le ministre de la Santé Rudy Demotte pourrait donc dans les prochains jours confirmer le projet qu'il avait livré au « Soir » au terme de son enquête en Irlande et en Italie, c'est-à-dire une interdiction dans les restos, avec possibilité de fumer isolé et un statu-quo pour les cafés, toutefois assorti d'un renforcement des contrôles, 40 % des établissements ne respectant pas la loi.

Pour Luk Joossens, de la Fondation belge contre le cancer, l'étude publiée mardi ressort de la manipulation, *en ne sondant que les intentions. Les cigarettiers ont fait de même dans les années 80 en Californie. Les chiffres ont montré qu'après quelques soubresauts, la consommation n'a pas fléchi, au contraire. En Norvège, 75 % des consommateurs redoutaient la loi, un chiffre qui est tombé à 13 % ensuite. La réalité, et non pas les intentions de comportement, c'est qu'aucune étude ne montre un fléchissement notable de la consommation après une mesure similaire. Par contre, les habitudes de consommation changent, on boit moins, on mange davantage et cela s'équilibre souvent.* ●